

Nouvelles orientations de l'identito-vigilance introduites par l'INS dans un DI producteur et dans une fédération hiérarchique.

1 Introduction :

L'identito-vigilance, est une vigilance organisant la maîtrise du risque liée à la mauvaise identification des patients, appliquée au domaine de la santé.

Ce n'est pas qu'une vigilance, mais aussi une gestion des risques au sens habituel du terme.

Elle couvre deux domaines assez distincts :

- La maîtrise du risque liée à l'identification dans le cadre des soins
- La maîtrise du risque liée à l'identification dans le cadre des systèmes d'informations de santé.

La première concerne l'organisation à mettre en place pour s'assurer que le soin, le médicament, l'acte... soit rapporté ou appliqué à la bonne personne (par le soignant). Pour cela nous faisons appel à plusieurs systèmes d'identifications (notre mémoire visuelle, le bracelet au nom du patient, le nom du patient, le dossier du patient, la photo du patient....).

Le second concerne l'organisation à mettre en place pour l'ensemble des intervenants utilisant le système d'information, permettant de produire ou de consommer de l'information rattachée à un patient. Pour cela nous faisons appel à plusieurs systèmes d'identifications (les traits du patient comme son nom, sa date de naissance, sa localisation, son étiquette, son numéro ...)

Evidemment les deux domaines se chevauchent constamment et nécessitent une organisation assez précise pour que le bon patient puisse bénéficier de la bonne information et du bon soin...

L'INS quant à lui, tend à répondre à une problématique actuellement rencontrée dans nos DI producteurs qui veulent échanger ou partager des données de santé:

- Nombreux doublons d'identités et donc des données fragmentées,
- Pas de quantification des collisions, mais pourtant présence certaine
- Mécanismes de rapprochements échappant aux DI producteurs, produits pas une boîte noire nommée serveur de rapprochements.

Ainsi, on peut raisonnablement se poser la question des changements induits par l'INS sur les aspects d'identito-vigilance dans le contexte des DI producteurs et de ceux des fédérations hiérarchiques (les modèles les plus couramment implantés dans les plates-formes régionales.

2 Expérience, étapes et points critiques :

2.1 Démarche régionale :

Notre démarche nous a conduit à constituer une base d'identité régionale dont le modèle de rapprochement est la fédération hiérarchique. Nous avons entrepris de nombreuses qualifications individuelles avec la correction des bases avant leur connexion, permettant d'avoir une meilleure qualité des données pour un bon rapprochement des DI producteurs. C'est un processus de nettoyage fastidieux mais très instructif sur les causes de non qualité :

- Reprise de données
- Présence de caractères interdits
- Présence d'identités manifestement erronées (dataming)
- Absence de règles de contrôle des traits
- Absence de règles de recherche d'antériorité
- Tests de sur-représentation des jours calendaires de la date de naissance

- Taux de croissance des bases
- Taux de rejets, taux de doublons, taux de collisions, taille des agrégats de doublons.

Actuellement nos meilleures bases avoisinent un taux de doublons de 3% sur des matches pondérés de traits avec des seuils de sensibilité assez hauts et un taux de rejets de 2%.

Cette approche déconnectée a été transposée au niveau régional, mais se heurte à une logique de DI régional, plutôt que local d'où la difficulté de renvoyer aux DI producteurs des données les concernant. Des évolutions sont en cours afin de cerner les identités des DI producteurs dans le DI régional.

Ce travail a donc été entrepris en collaboration avec le CRIV, et nous a progressivement amené à nous intéresser aux rapprochements des identités via l'AGR.

Nous disposons d'un rapprochement automatique en mode IHE (taux de correspondance des traits avec seuil), et des rapprochements manuels lancés par l'AGR.

A ce jour ce point doit encore évoluer afin d'intégrer une véritable collaboration dans le processus décisionnel entre l'AGR et les DI producteurs.

Nous souhaitons en effet décentraliser la validation du processus dans les DI concernés en sus du processus AGR.

Cette démarche et ces évolutions sont actuellement en pleine réflexion avec l'irruption de l'INS et nous avons donc entrepris d'en envisager les usages, en matière locale ou régionale, et d'en apprécier les limites.

Evidemment, l'expérience sera menée grandeur nature.

2.2 Soins :

Le processus d'identito-vigilance lié aux soins ne change pas ou peu, et le processus d'authentification est direct (notre mémoire visuelle, le bracelet d'identification, le nom du patient, le dossier du patient, la photo du patient...).

- Des initiatives locales sur la maîtrise du risque en radiothérapie ont conduit un établissement à introduire de la biométrie (photo) dans le système d'information, avec vérification de l'identité à chaque étape du processus.
- Des bracelets nominatifs sont utilisés au bloc et pour les nouveaux nés.
- La mise en place de la check-list opératoire HAS a récemment amélioré le processus de contrôle au bloc opératoire

Nous aurons par contre la possibilité d'une authentification visuelle apportée par la CV 2, qui évolue vers une carte au porteur avec sa photo. On pourra donc lier au moment de la présentation de cette carte, l'individu à la reconnaissance de sa photo, à ses traits portés en carte et enfin à son INS.

Il existe malgré tout des limites à cette plus-value:

- Tout d'abord le nombre de CV 2 est encore assez réduit.
- Comment garantir le rattachement à l'identité déjà produite dans le système d'information ? Sur quels mécanismes vont s'appuyer les applications dans la recherche d'antériorité ?
- Le temps de portage de la carte est en général réduit aux admissions dans les établissements de santé. Cette authentification s'éteint donc rapidement dans le processus de soins.

Rappelons que l'arrêté du 14 Mars 2007 a légalisé le portage de cette photo dans la mémoire de la carte, mais elle n'est pas implémentée.

2.3 Les plateaux techniques :

L'ASIP a récemment insisté sur la diffusion, en l'absence du patient, des INS aux plateaux techniques, pour les professionnels et aux systèmes collaborant à la prise en charge. On peut donc se réjouir de cette extension, mais qu'en est il de l'identito-vigilance ?

L'INS accompagne ici les données d'identifications du patient, avec la possibilité d'imprimer l'INS en code barre. C'est une partie très spécifique de l'identito-vigilance qui est ici visée, celle de la gestion des doublons, surtout quand le laboratoire doit traiter de multiples DI producteurs.

2.4 La recherche d'antériorité :

C'est une étape essentielle dans l'identito-vigilance, puisqu'elle va relier la personne qui se présente, à ses données de santé. Elle est souvent organisée de deux manières:

- Un processus manuel avec une recherche à partir de traits, ou d'identifiants
- Un processus semi-automatique, basé sur l'introduction de la CV.

Si la première a été rendue performante, avec la recherche par date de naissance, la seconde est un processus propre à chaque application qui va certainement être modifié par l'arrivée de l'INS et qui mériterait une certaine normalisation.

Le problème va être celui du choix de la méthode :

- Faut-il tenter un appariement par les INS ?
- Faut-il tenter un appariement par les traits en considérant l'INS comme un trait de forte puissance ?
- Que faire de l'identité non retenue et de ses traits complémentaires et étendus ?

Rappelons qu'un appariement par l'INS suppose sa présence dans l'ensemble du DI « Nissé » comme dans le cas du DMP. A contrario, un appariement par les traits (dont le NIS) contourne une des propriétés essentielles d'un identifiant.

2.5 Garantir l'intégrité du couple :

Il est difficile de parler d'identito-vigilance sans s'assurer de la pérennité du couple (identifiant/traits d'identités.). Cette garantie est apportée par le support de la CV. Mais suite à l'intégration des données, la fusion des dossiers, la reprise de données, le passage dans différents EAI, comment peut-on assurer correctement cette qualité ?

- Sur cette problématique il peut être proposé de garantir l'intégrité des couples (INS/traits) par une clé de hachage stockée, dont le re-calcul assurera cette qualité. Il ne s'agit pas ici de calculer l'INS_c, mais bien de recalculer une clé INS/traits.
- On peut aussi se poser la question de l'opportunité de la création d'un DI CV/INS, annonçant plus clairement le peuplement par cette dernière, en sus du DI producteur habituel. Cette approche aurait au moins le mérite de « corrélér de gré à gré » des deux DI dans le processus d'identito-vigilance local, tout en protégeant les identités produites par la CV. Rappelons que les processus locaux d'identito-vigilance touchent à l'intégrité des traits. Mais lesquels ?

2.6 La recherche de doublons :

Ce processus a toujours été basé sur une correspondance de traits, avec de nombreuses méthodes dont on ne connaît pas réellement la performance. Il est clair que l'INS va jouer un rôle primordial en fonction de son statut et de sa hiérarchie.

- Pour l'INS_a, c'est certainement une clé primaire.
- Pour l'INS_c, ce n'est déjà plus le cas, car les changements de traits dans la carte, vont générer un autre INS_c, pour cette même personne.
- Pour les autres situations, l'INS est un attribut d'une puissance bien supérieure aux autres traits, mais encore faut-il l'introduire dans les matches et en limiter l'effet, notamment pour les identités approchantes par les traits avec des INS_c différents (situation de changement de carte).

Il en résulte que les détections locales et régionales vont devoir évoluer vers des logiques de détections multiples, complémentaires et hiérarchisées.

2.7 La recherche de collisions :

Les collisions sont souvent indétectables dans les systèmes d'informations, exception faite du cas des IPP non traitées comme des clés primaires. L'INS peut donc jouer un rôle dans sa prévention et sa détection:

- La prévention est celle rapportée par les mécanismes plus performants de recherche d'antériorité dont nous avons fait état.
- La détection sera simplifiée par la mise en évidence de la collision d'INS a ou c, les deux ayant la même signification.

2.8 La gestion des rapprochements :

Le statut de l'INS joue ici un rôle important, et l'appariement par l'INS signe une identité commune et partagée entre DI. Dans le cadre des bases peuplées d'identités non « Nissées » le processus est moins évident, et les mêmes pistes abordées lors de la recherche d'identité reviennent avec un statut de l'INS comme trait.

Il faut s'accorder sur le fait que des mécanismes aussi simples que les appariements par les identifiants doivent être soumis à des contrôles, notamment avec les traits véhiculés. Pour les mécanismes d'appariement par les traits il faut y associer un processus de validation par l'AGR et les CIV des DI concernés.

3 Conclusion :

Le fonctionnement de l'identito-vigilance et du rapprochement n'est pas révolutionné par l'irruption de l'INS. Des nouveaux mécanismes sont à prévoir, pour la recherche d'antériorité, la détection des doublons, des collisions, et enfin du rapprochement.

Le fait d'évoluer sur des bases déjà peuplées, avec un processus d'identito-vigilance actif, notamment sur des finalités sensibles (hémovigilance et la sécurité transfusionnelle) doit une fois de plus repositionner la réflexion sur l'opportunité de la présence de deux DI au sein des applications locales et régionales.

Si ces mécanismes d'identito-vigilance sont plus performants en présence d'INS, il ne faut pas oublier que les situations sans INS vont perdurer, et c'est peut-être cette cohabitation qui est la plus complexe à appréhender.